



SANTÉ

Fiche numéro 5/02  
 Contrat » ENPI/2012/023-522



## Régions défavorisées : l'Union européenne lutte contre les inégalités en santé

Le programme d'appui aux zones défavorisées (PAZD) améliore l'offre de santé dans le sud-ouest tunisien.

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS  
 INFRASTRUCTURES  
 RÉGIONS DÉFAVORISÉES



RÉGIONS

- » Béja
- » Gafsa
- » Gabès
- » Jendouba
- » Kébili
- » Kairouan
- » Kasserine
- » Le Kef
- » Médenine
- » Sidi Bouzid
- » Siliana
- » Tataouine
- » Tozeur



PÉRIODE D'EXÉCUTION

» 48 mois  
 Octobre 2013 – Octobre 2017



BUDGET

12 millions €

- » Instrument IEVP
- » Programme PAZD
- » Modalités Equipements et assistance technique
- » Part UE 100 %



BÉNÉFICIAIRES

- » Ministère de la Santé
- » Population tunisienne des gouvernorats concernés



MISE EN ŒUVRE

- » Approche projet



site internet  
[www.santetunisie.ms.tn/fr](http://www.santetunisie.ms.tn/fr)  
 contact  
 Mme Hedia Jaziri  
[hedia.mdella@gmail.com](mailto:hedia.mdella@gmail.com)

→ CONTEXTE

La transition tunisienne a mis en relief les disparités entre les régions côtières et celles de « l'intérieur ». Aujourd'hui prioritaires, ces 13 régions du sud-ouest - Béja, Gafsa, Gabès, Jendouba, Kébili, Kairouan, Kasserine, Le Kef, Médenine, Sidi Bouzid, Siliana, Tataouine et Tozeur – qui couvrent plus de 40% de la population, cumulent les difficultés : taux de chômage et de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale, hausse du nombre de personnes âgées dépendantes... l'écart se fait aussi sentir en santé, l'offre médicale étant en retard par rapport au reste du pays.

En effet, les soins de première ligne, en particulier les services spécialisés (dentisterie, laboratoire, radiologie...) sont moins présents qu'ailleurs, et le nombre de spécialistes par habitant (jusqu'à 1 pour 12 000 habitants par endroit) est très inférieur à la moyenne nationale (1 pour 1 700 habitants). Seuls 15% des spécialistes en anesthésie, chirurgie, ophtalmologie et cardiologie sont présents dans ces régions.

Les difficultés d'accès aux soins sont aggravées par le fardeau financier pesant sur les ménages, qui contribuent pour près de la moitié aux dépenses totales de santé faute de couverture sociale suffisante. Pour faire du droit à la santé une réalité quotidienne, l'Union européenne consacre 12 millions d'euros au volet santé de son programme d'appui aux zones défavorisées, en soutien à la Tunisie.

→ OBJECTIFS

Le volet « santé » du programme, par des actions structurelles, vise à rééquilibrer l'offre de soins entre régions, et ce dans autour de quatre axes :

- Élargir la gamme de services offerts et améliorer les prestations de soins dans 58 centres de santé de base et 13 centres intermédiaires, en mettant l'accent sur les services spécialisés ainsi que le dépistage précoce des maladies liées au vieillissement de la population ;
- Assurer une meilleure équité dans la répartition des moyens (laboratoires, imagerie médicale, dentisterie) dans les centres réhabilités ;
- Rapprocher les soins les plus courants de la population et renforcer l'accès aux services d'urgences dans les régions les plus reculées par des transports appropriés ;
- Améliorer la planification et la programmation des services de santé (révision de la carte sanitaire, renforcement des capacités du personnel médical et paramédical).

→ MISE EN ŒUVRE

Le volet santé du PAZD a fourni et installé des équipements biomédicaux dans 71 centres de santé. Ces investissements s'accompagnent d'une formation à leur utilisation pour assurer un service de qualité sur le long terme. Ces matériels assureront un plateau technique plus vaste et de meilleure qualité, notamment en soins dentaires, maternité, ophtalmologie, radiographie, etc.

Pour mettre ces services à la portée de tous, près de 150 véhicules ont été livrés dans les 13 régions concernées, dont 43 ambulances, 67 véhicules de transport de patients et 48 véhicules utilitaires pour faciliter le travail des équipes mobiles, les formations et la distribution de matériel. Enfin, une assistance technique est fournie. Elle facilite la production d'études notamment sur la carte sanitaire, la médecine scolaire, la formation continue et le financement du système de santé, pour disposer d'une analyse fine de la situation et anticiper les besoins.